

## Ranger son terrain pour l'hiver, en toute sécurité !

La coloration et la tombée des feuilles soulignent bien la fin de la saison estivale. La nature se pare de mille feux et se prépare à entrer dans un repos bien mérité. Les oiseaux nous quittent pour des cieux plus chauds, les chanceux. Nous, qui restons pour affronter les rigueurs hivernales, devons-nous préparer aussi.



Les arbustes à couvrir pour l'hiver, les feuilles tombées à ramasser, les accessoires estivaux à ranger après un bon nettoyage. Et voilà, nous serons prêts. Voici donc quelques conseils pour bien ranger votre terrain, en toute sécurité !

### **Ramassage des feuilles :**

Encore une fois est-il important de rappeler que vous possédez un bac de compostage pour recueillir vos feuilles et herbes mortes, nul besoin de les faire brûler, le quartier au complet pourrait y passer ! Le compostage est un bon moyen de recycler vos feuilles et herbes mortes, vos plates-bandes et jardins, en seront ravis !

### **Produits dangereux :**

Lors de la fermeture de votre piscine, n'oubliez pas d'entreposer, dans un endroit sec et hors de portée des enfants, tous vos produits d'entretien. Faites attention ! Parfois, certains produits peuvent interagir à leur contact et ainsi créer un incendie.

### **Barbecue :**

N'oubliez pas de retirer la bombonne de propane avant d'hiverner votre appareil ! Munissez votre barbecue d'une housse et placez plutôt la bombonne à l'extérieur de la remise, position debout, hors de la portée des enfants !

### **Tondeuse/coupe-bordure :**

La tondeuse et le coupe-bordure suivront et les bidons d'essence seront placés, les bouchons bien vissés, dans le cabanon, loin des produits destinés à l'entretien de la piscine. L'essence ne doit pas être entreposée sur les balcons, ni dans le sous-sol de votre propriété !

### **Bois de chauffage :**

Plusieurs d'entre vous recevront sous peu leur bois de chauffage, si ce n'est déjà fait. Optez pour entreposer votre bois, loin de la maison, dans un endroit sec, à l'abri des intempéries. Surcharger votre sous-sol de bûches augmente grandement les risques d'incendie, soyez prudents. Assurez-vous que votre bois soit bien sec, en vérifiant la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Du bois humide brûle mal et augmente les dépôts de créosote dans votre cheminée. La créosote est un liquide contenu en gouttelettes dans la fumée dégagée par le bois lors de sa combustion. Ce liquide durcit en refroidissant et s'agrippe aux parois de la cheminée et augmente les risques d'incendie.

En terminant, si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée avant le début de l'utilisation de votre appareil de chauffage !

Après ce dur labeur, vous pourrez enfin vous reposer en attendant l'arrivée officielle de l'hiver. C'est la satisfaction du travail accompli et de savoir les siens en sécurité.